



Assemblée Générale de l'UD DDEN06

SAMEDI 02 AVRIL 2022

COLLEGE INTERNATIONAL à CANNES

PROCES VERBAL

Après un accueil à la cafétéria du Centre International, les 37 DDEN présents * ont pu se retrouver dans le « théâtre » pour démarrer cette assemblée générale dont Claude FRAN CART, le Président de la Délégation de Cannes, a été l'organisateur. À la suite d'une rapide présentation des études par la directrice adjointe de l'établissement, le Président Jean Moreau souhaite la bienvenue à tous les participants. Il remercie Madame KLEIN, Inspectrice adjointe pour le 1^{er} degré auprès du DASEN pour sa présence ainsi que Monsieur Eddy KHALDI, Président national de notre Fédération pour sa venue.

*auxquels s'ajoutent 16 DDEN ayant envoyé leur pouvoir.

1-RAPPORT MORAL 2021 : par le Président Jean MOREAU

***Point 1** : Notre UD est bien en difficulté comme le montreront les rapports de notre secrétaire générale et de notre trésorier.

-Les effectifs : ils n'ont cessé de baisser : 147 en 2013, 109 en 2020, et 78 en 2022 après le renouvellement quadriennal de 2021-2025. Cette situation n'est pas nouvelle, nous avons assisté à un tassement du nombre de nos adhérents chaque année depuis 10 ans.

-Les Délégations : 2 d'entre elles sont « en sommeil » : Antibes 3 membres, Vence 1 membre, en 2013 elles avaient 10 membres pour la première et 8 pour la seconde. Les 7 autres délégations ont des fortunes diverses : Grasse –Val de Siagne résiste bien, elle constitue 40% des effectifs de l'UD et il y a un DDEN dans chacune des écoles des circonscriptions. Nice et Carros fonctionnent plutôt bien malgré un tassement d'effectif qui affecte aussi Menton et Cagnes. Cannes et St André n'ont plus que quelques adhérents (respectivement 4 et 3).

Au total, 171 écoles du département ont un DDEN soit environ 30%.

***Point 2** : Le pourquoi de cette situation ?

-Le générationnel : sur nos 78 délégués au 01/09/2021, 39 ont moins de 74 ans et 39 ont plus de 74 ans !

Ceci n'est pas spécifique à notre UD mais peut se constater au niveau de la Fédération. C'est aussi une réalité qui touche une partie du mouvement associatif « historique ».

-La Covid 19 : La crise sanitaire a fortement impacté durant ces deux années 2020/2022 notre vie associative et nos actions : désorganisation, difficultés d'accès aux écoles, utilisation de la visio-conférence en palliatif...

***Point 3** : La remédiation

-Recruter : mais la tâche n'est pas facile (cf. supra : le générationnel)

-Une présence « dynamique » sur le terrain avec la participation active aux Conseils d'école, les rapports de visite, les échanges à développer avec les IEN des circonscriptions et les collectivités locales, élus et services municipaux (exemple de Nice), les Caisses des écoles,

les diverses commissions, etc. ... Occupons le terrain, soyons force de médiation et de proposition !

-Savoir-faire et faire savoir : il nous faut gagner en visibilité, communiquer. Le bulletin annuel de la Délégation de Grasse-Val de Siagne est un exemple dont pourrait s'inspirer d'autres Délégations. Le site www.dden.fr est aussi un bon relais à condition de l'alimenter par des envois de documents, informations et autres.

-Les concours nationaux :

-« Ecoles fleuries » et « Se construire citoyen » sont à investir absolument !

En conclusion : nous ne sommes pas le « Titanic » ! Mais la tâche est rude.

Notre redressement ne se fera que par l'implication forte des Délégations dans le travail départemental. C'est par elles que passeront nos futures réussites.

Merci à toutes et à tous pour votre présence, votre détermination et vos actions au quotidien.

Ce rapport moral mis au vote est adopté à l'unanimité.

2-RAPPORT D'ACTIVITES 2021 : par la Secrétaire générale Gabrièle RAU

S'agissant de l'année 2021, les activités de l'Union ont à nouveau été impactées par la crise sanitaire dont les contraintes ont rendu impossibles les réunions de l'UD, des AL, des Délégations en présentiel, et l'assemblée de l'UD elle-même s'est tenue par correspondance au mois de juillet. Le 4^{ème} conseil d'administration de l'UD a pu se tenir à nouveau en « présentiel » à Mouans-Sartoux au mois de novembre et quelques délégations se sont retrouvées également « en vrai » ! Disons que cette situation a permis toutefois de nous exercer à la manipulation des outils « Zoom » et autre « Jitsi » . Un grand merci à Claude FRAN CART pour son expertise et son soutien en ce domaine.

Cette année 2021 a vu également des changements dans la « gouvernance » de notre union début septembre : en effet, suite au départ de Richard ROSSO, un nouveau président, secrétaire générale et secrétaire adjoint ont été élus lors du conseil d'administration du 27 août. Ils prennent le relais après 4 années d'exercice de Richard que nous tenons à remercier bien sincèrement. Il a organisé avec beaucoup de professionnalisme le renouvellement quadriennal 2021-2025 qu'il fallait reconduire et qui constitue pour cette année 2021 un très gros travail : retour des dossiers des DDEN à transmettre à l'Inspection académique pour avis des IEN et établissement de la liste soumise à la décision de CDEN de février, etc...

Ce mouvement quadriennal s'est révélé quelque peu ravageur : de 109 DDEN, nous sommes passés à 78 en 2022 (environ moins 30%). Voilà un thème de réflexion que nous devons mener et nous mobiliser pour sensibiliser des personnes susceptibles de nous rejoindre. Ceci n'est pas propre à notre UD, on constate le même phénomène au niveau national et dans bon nombre d'associations. La pandémie a certainement contribué mais également d'autres facteurs ont joué.

Après le recueil de toutes les données, nous avons pu établir les nouvelles listes de DDEN et leurs écoles par circonscription, fichiers extrêmement utiles comportant toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de notre Union en liaison avec le service de la Scolarité de l'Inspection académique. Un grand merci à Jean DOUSSY pour tout le travail accompli !

171 écoles sont couvertes par les 78 DDEN ce qui correspond environ à 30% des écoles du département en soulignant que les DDEN de la délégation de GRASSE-VAL de SIAGNE couvrent la totalité des écoles de leur délégation.

Les imprimés relatifs aux rapports de visite ont été remaniés par un groupe de travail et un grand nombre de DDEN ont effectué ces visites et envoyé leurs rapports aux destinataires institutionnels : Jean DOUSSY vous donnera toutes les informations à ce sujet.

Le président et la secrétaire générale ont été reçus par Madame KLEIN, nouvelle Inspectrice adjointe pour le 1^{er} degré auprès du Directeur académique le 20 octobre, ce qui a permis un échange très positif sur la coopération entre nos deux institutions.

S'agissant de nos activités avec la Fédération nationale, nous assurons la diffusion de la Revue, des Circulaires et de la Lettre à tous nos DDEN ce qui nous apporte la formation indispensable par le suivi des actualités. Nous avons pu cette année être représentés au Congrès d'Obernai par notre collègue Jean DOUSSY.

Les relations avec les Mairies ont été poursuivies par plusieurs délégations par la participation aux différentes commissions : restauration, Caisse des écoles, sécurité. Une délégation édite un bulletin qui est largement distribué à l'ensemble des communes ainsi qu'aux IEN.

Une autre délégation a pu organiser une visio-conférence avec le nouvel adjoint à l'Education qui a été largement suivie et porteuse de projets.

En conclusion :

Malgré les difficultés rencontrées, les DDEN de notre Union sont restés attentifs, engagés : ce qui a permis d'assurer l'essentiel de son fonctionnement.

Ce rapport d'activités mis au vote est adopté à l'unanimité.

3- RAPPORT FINANCIER : Exercice 2021 par le Trésorier général Claude FRANCAERT

Cf : pièces jointes (diaporama) publiées sur le site : www.dden.fr

4-RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES par Jean-Marie LASORET

Cf : pièces jointes publiées sur le site : www.dden.fr

Ce rapport financier 2021 est approuvé à l'unanimité.

Quitus est donné au Trésorier général pour la gestion 2021.

5-BUDGET PREVISIONNEL 2022

Cf : pièces jointes publiées sur le site : www.dden.fr

Le budget prévisionnel est approuvé à la majorité des votes.

6-COTISATIONS 2023

Les tarifs des cotisations restent inchangés : le maintien du montant de la Revue (10€) dans la cotisation annuelle : cette cotisation pour **2023** sera donc de 34€. A ce montant pourra s'ajouter un complément allant de 1€ à 2€ destiné aux différentes Associations Locales (montant voté par ces AL).

7-RENOUVELLEMENT DU TIERS DES MEMBRES DU CA (cf. : Tableau joint)

Les membres du tiers sortant sont : Claude FRANCAERT, Patrick FUNEL, Jean-Marc GUSTAVE, Jean MOREAU, qui renouvellent leur candidature pour 2022-2025. Reste 1 poste vacant pour 3 ans (celui laissé par Serge NEUVILLE).

Pour 2020-2023, suite à la démission de Jean-Luc GENOUX, 3 postes sont à élire pour 1 année.

Pour 2021-2024, 1 poste est à élire.

-Approbation des candidatures proposées par les délégations et élection des membres du CA.

Après l'énoncé des 4 candidatures envoyées par les délégations et la confirmation de la candidature proposée par la délégation de Menton, les nouveaux postes sont ainsi répartis :

-Alberto BENDELAC (Président délégation de NICE) pour le poste sur 3 ans.

-Michelle ASCHIERI (délégation de MENTON) ainsi que Gérald CLEMENT (délégation de NICE) pour les postes sur 1an.

-Jean-Marie LASORET (délégation de NICE) pour le poste sur 2ans.

Ces quatre candidats ainsi que les membres du tiers sortant sont élus à l'unanimité et font partie dès maintenant du Conseil d'administration de l'UD DDEN-06 pour la période 2022-2025.

8-RAPPORTS DE VISITES : SYNTHESE PAR JEAN DOUSSY

Cf : pièces jointes publiées sur le site : www.dden.fr

9-SITE DDEN 06 –COMMUNICATION

Quelques précisions sur le site www.dden.fr sont données : deux types d'informations sont à expliciter :

-celles accessibles à tout public et celles « réservées » aux DDEN. (Diffusion générale et diffusion restreinte)

Le site doit être alimenté par toutes les délégations, comme le précisait le Président, nous devons aussi « faire savoir » ce que nous faisons ! Nous devons envoyer à notre « web master », Claude FRAN CART, toutes les informations permettant d'alimenter ce site.

S'agissant de la communication, les flyers reçus par la Fédération sont à distribuer largement autour de nous.

Participer à des journées sur les associations organisées en septembre dans certaines villes du département peut être également source de « recrutement » à l'instar de ce que font nos collègues de Grasse. La commande de « kakemonos » présentant nos actions devrait étayer notre communication.

10-CONCOURS NATIONAUX

« Ecoles fleuries » et « Se construire citoyen » sont à relier aux projets d'écoles déjà existants. Notre rôle est bien sûr celui de « repérage » parmi ces projets afin de les valoriser. Le relais des corps d'Inspection et des Directrices et Directeurs est fondamental. Madame KLEIN, Inspectrice a transmis l'information à l'ensemble des IEN du département.

11-QUESTIONS DIVERSES

-Une session de formation pour les nouveaux DDEN sera organisée en visio-conférence : Jean-Marc GUSTAVE proposera celle-ci au mois de mai. Une demande apparaît également pour que le CA propose une formation « permanente » pour les autres DDEN.

- Une action est également plébiscitée par la délégation de Grasse : que chaque délégation puisse organiser une rencontre avec les IEN de leur ressort.

Madame KLEIN, Inspectrice adjointe pour le 1^{er} degré,

Lors de son intervention, elle précise que « la lettre hebdo » diffusée à toutes les écoles pourrait être adressée également à tous les DDEN, à voir avec le Secrétariat général de l'Inspection académique. Cette Lettre recense toutes les actualités utiles de la semaine. Elle informe de la nomination d'un « Directeur Vie Scolaire » détaché à l'Inspection académique pour le Plan violence du 1^{er} degré. S'agissant de la carte scolaire, après échanges avec les Maires, le seuil de 24 élèves en GS –CP-CE1 est maintenu, et de nouvelles décharges pour les directrices et directeurs vont être appliquées : pour les écoles à 6 classes il y aura 1/3 de décharge, pour les écoles à 12 classes, la décharge sera totale. Un dernier point est évoqué : dans les 5 années à venir un nouveau regard est porté sur les écoles : une évaluation sera effectuée dans le cadre de regroupements d'écoles organisés par les IEN ainsi que le développement du projet national « les petits déjeuners » pour accorder plus d'importance au petit déjeuner des enfants dans quelques communes.

Monsieur KHALDI, Président de la fédération des DDEN,

Après avoir rappelé les fondements de l'école du 1^{er} degré, l'école de la République qui doit former le futur citoyen, Monsieur KHALDI évoque la reconnaissance des DDEN qui se fait également par les enquêtes menées au niveau national, en particulier celle sur « le climat scolaire, la violence, la citoyenneté » à laquelle environ 3 000 écoles ont répondu. Une autre enquête est en cours, elle concerne les sanitaires, et les résultats seront transmis aux collectivités. La posture du DDEN « médiateur » correspond tout à fait à notre rôle. Le concours « Se construire citoyen » sera également développé et présenté en particulier aux partenaires des divers ministères et associations de Maires.

A l'issue de cette intervention, le Président KHALDI remet le diplôme d'honneur à notre ami Richard ROSSO en le remerciant très chaleureusement pour tout le travail accompli pendant de nombreuses années dans le département.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DEJEUNER DANS LA SALLE DE RESTAURANT

Le Président de l'UD DDEN 06

Jean MOREAU



La Secrétaire générale

Gabrièle RAU



L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vos disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 jean MOREAU 7 rue Raiberti 06000 Nice Email : jeanmoreaunice@numericable.fr